Le Signal et la propriété de la "Motte"

Autor(en): **L.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 19

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-196881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Trente-sixième année. N° 19. Samedi 7 mai 1898.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse**: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames**: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Signal et la propriété de la « Motte »

On parle beaucoup, depuis quelques jours, du *Signal de Sauvabelin*, et cela se comprend.

Apprenant que quelques personnes se proposaient de constituer une Société pour l'acquisition de la propriété de *La Motte* et la construction d'un hôtel sur sa partie supérieure, la Municipalité s'est justement émue et propose aujourd'hui au Conseil communal l'achat de cette propriété, afin de conserver intacte aux Lausannois, ainsi qu'aux nombreux étrangers qui le visitent, la vue splendide dont on jouit du Signal et de ses alentours.

Il s'agirait ici d'une dépense de quatre-vingt mille francs, qui fait tout d'abord hésiter un instant tout Lausannois quelque peu soucieux des intérêts de notre ville. On ne peut en effet se prononcer légèrement sur une affaire aussi importante avant d'être parfaitement éclairé à à son sujet. Nous sommes donc monté au Signal, nous en avons parcouru les abords et examiné scrupuleusement quelles seraient les conséquences, au point de vue de la beauté du paysage, de la construction d'un hôtel sur le terrain de la Motte.

Nous avons pu facilement nous convaincre que ce serait là chose déplorable et qu'on ne tarderait pas à regretter amèrement.

De la place de fête, on constate que le bâtiment piqueté masquerait presque entièrement l'extrémité occidentale du Léman, connue sous le nom de *Petit-Lac*, ainsi que la partie des Alpes de Savoie qui le couronnent, y compris le Salève et les sommités voisines ; puis, cela va sans dire, tout un gracieux tableau au premier plan.

Et cependant quoi de plus charmant que l'échappée dont on jouit de la jolie avenue qui borde cette place de fête, au midi. Aussi les jours de fête, à Sauvabelin, le dimanche et même les jours de semaine, les bancs placés en cet endroit sont-ils sans cesse occupés par les nombreux promeneurs qui admirent ces parages. C'est vraiment là un des sites les plus attrayants de Sauvabelin.

Si de là on se transporte vers l'esplanade du Signal, on remarque, non sans inquiétude, durant le parcours, ces perches hautes et menaçantes qui donnent l'idée de l'obstacle désagréable apporté dans le paysage par la construction projetée, vrai paravent, ne laissant voir dans cette direction que la crête du Jura et coupant brutalement la vue des riches campagnes du *Gros-de-Vaud* avec leurs vertes prairies, leurs riants villages dont les clochers scintillent au loin.

On ne se fait pas à l'idée de voir masquer ce beau coin de pays par des murs, des toitures et des cheminées ; on se sent pris du vif désir que le Conseil communal ne tarde pas à ratifier la promesse de vente passée entre la Municipalité et M. Chapuis, propriétaire de la Motte.

Quelques personnes vous disent : « Mais cet hôtel ne gênera nullement la vue ; quand on est au Signal, on ne regarde guère de ce côté ; on regarde plutôt vers le *Grand-lac*, et du côté de Lavaux, Chillon et Villeneuve, où le spectacle est plus grandiose.

Tout d'abord nous ne saurions partager l'opinion de ces gens qui ne regardent que d'un côté et émettent en outre cet argument on ne peut plus irréfléchi : « Le point culminant du Signal domine de trois ou quatre mètres le bâtiment projeté ; donc celui-ci ne porterait aucun préjudice à la vue. »

Mais je vous en supplie, leur dirons-nous, il ne suffit pas de voir une partie du panorama dont on jouit du Signal ; il ne suffit pas de voir de tel ou tel point, la crête du Jura seulement : ce que nous tenons à conserver intact et à tout prix à ce site incomparable, c'est l'aspect si riant, si frais, si vert et reposant pour les yeux de ce premier plan d'arbustes, de bosquets, de prairies et des vergers qui en constitue un des principaux attraits.

* * *

Nous avons donc acquis la conviction que le préavis municipal mérite, à tous égards, le ferme appui du Conseil communal.... Voyez-vous d'ici, desservie par les tramways, la route projetée reliant Bellevaux au Signal, qu'on n'atteint aujourd'hui que par des rampes fatigantes pour les voitures et les piétons ; voyez-vous cette route, non seulement très nécessaire comme voie d'accès, mais ravissante dans son parcours à travers la propriété de La Motte ! Elle apportera là-haut la vie et le mouvement ; elle provoquera inévitablement sur la partie inférieure de cette propriété, qui pourra être revendue par parcelles et à de bons prix, la construction de coquettes villas, dont la hauteur sera limitée, et qui ne nuiront en rien à la vue du Signal.

Et le moment viendra sans doute où la nouvelle route, contournant le Signal, pourra être prolongée jusqu'à la Sallaz, où elle rejoindra la route de Berne. Ce sera vraiment l'idéal, car en faisant la première partie de ce trajet on domine tout ce qu'il y a de plus grandiose comme panorama !

Rejeter le projet municipal, c'est empêcher à jamais ces importantes améliorations.

* * *

Mais bornons-nous d'abord au plus pressant. Maintenons dans toute son intégrité et sa majestueuse grandeur la vue que nous offre le Signal, ce joyau de Lausanne.

Nombre de villes nous donnent l'exemple de toute leur sollicitude à faire valoir les sites remarquables qu'elles possèdent dans leur voisinage immédiat, et à préserver de toute atteinte les attraits qu'ils offrent aux visiteurs.

* * *

Il va sans dire que l'exécution du projet municipal entraînerait nécessairement plus tard un nouvel aménagement de l'esplanade du Signal et de ses alentours, ainsi que la création d'un jardin anglais.

Nous aimons à croire que nombreux sont ceux qui partagent notre manière de voir, et que lorsqu'il s'agira de voter le préavis municipal il n'y aura dans le Conseil communal ni socialistes, ni libéraux, ni radicaux ; il n'y aura que de vrais amis de notre ville.

Entendez-vous donc, je vous en prie, messieurs les Conseillers communaux : ce n'est pas trop d'une fois. L'occasion est belle et Lausanne vous en sera vivement reconnaissante !

L. M.

Glanures

A PROPOS DU CONFLIT HISPANO-AMÉRICAIN.

Les Américains de l'Union n'ont jamais cru à la nécessité des armées permanentes, nous dit le *Petit Marseillais*. Il y a un siècle, la République américaine, alors de fondation récente, n'avait qu'un régiment d'un millier d'hommes, destiné surtout à protéger les phalanges de pionniers qui peu à peu s'introduisaient, pour s'y établir, dans les régions des Peaux-Rouges.

Lorsqu'en 1812 survint la guerre avec l'Angleterre, puissance déjà formidable, la République américaine ne mit sous les armes que 29,000 hommes, ce qui, pour ces temps-là, pouvait paraître une armée respectable. C'étaient des volontaires qui s'enrôlaient pour cinq ans.

Après la guerre mémorable de la sécession, l'armée régulière des Etats-Unis fut réduite à 30,000 hommes.

Parallèlement à cette petite armée on institua une sorte de milice nationale, composée de tous les hommes valides et capables de porter les armes, de 18 à 45 ans. Chaque milicien doit pourvoir à son équipement. Avec cette organisation, on peut improviser en quelques semaines une armée de 700,000 hommes, et tel fut l'effectif de l'armée fédérale dans la lutte soutenue contre les Etats du Sud. C'est la même organisation qui existe encore.

* * *

On assure que les grandes compagnies de navigation espagnoles ont l'intention de porter aux Etats-Unis, pour les y faire éclater dans divers ports, des brûlots Machichaco.

Les brûlots étaient fort en usage chez les anciens, et, jusqu'à la fin du siècle dernier, les armées navales en traînaient à leur suite. Ils étaient chargés de matières inflammables et l'on s'en servait surtout contre les navires ancrés dans un port : c'est ainsi que les Russes brûlèrent l'escadre turque en 1770.

Le brûlot que l'Espagne se propose d'utiliser contre les Américains, est un bateau à vapeur rempli de fond en comble de dynamite et qui éclate, soit parmi les vaisseaux ennemis, soit dans la baie d'une ville maritime.

De vaillants patriotes espagnols, capitaines de caboteurs, anciens timoniers, marins et autres de toute classe et de toute profession, faisant héroïquement le sacrifice de leur vie, sont prêts à porter la mort et la ruine partout où flotte le drapeau américain. Il faut, en effet, pour le maniement du brûlot, deux choses essentielles qui ne manquent pas chez les marins espagnols : beaucoup d'audace et une parfaite connaissance des mers et surtout des ports de l'ennemi.